

Ingersheim, le 12 février 2021

Le Proviseur

Aux parents d'élèves

Vous êtes nombreux, et c'est bien légitime, à vous poser des questions /variants sud-africain et brésilien

1. Rappel : Le protocole du 1<sup>er</sup> février 2021 s'applique à tout le territoire

2. Mise à jour des dispositions sanitaires (FAQ en date du 12 février 2021)

« Quelles sont les mesures prises en cas d'identification de l'une des variantes du virus chez un personnel ou un élève ?

En cas de survenue d'un cas confirmé portant la variante britannique du SARS-CoV-2 La conduite à tenir autour d'un cas confirmé de la variante britannique est la même que pour le cas général conformément aux prescriptions des autorités sanitaires.

*Selon l'analyse locale concernant la circulation de cette variante sur le territoire, en lien avec 'ARS, la fermeture de la classe pourra toutefois être envisagée dès le premier cas.*

## En cas de survenue d'un cas confirmé portant la variante sud-africaine ou brésilienne du SARS-CoV-2

- ⇒ L'apparition d'une variante sud-africaine ou brésilienne du SARS-CoV-2 chez un élève implique la **fermeture de la classe.**
- ⇒ Tous les élèves de la classe seront **assimilés à des contacts à risque.**
- ⇒ Une étude approfondie des contacts déterminera si les personnels de la classe doivent être également considérés comme contacts à risque. L'apparition de l'une de ces variantes chez un personnel n'implique pas automatiquement la fermeture de la classe.
- ⇒ Le personnel et les contacts à risque des personnes porteuses d'une variante sud-africaine ou brésilienne doivent bénéficier d'un **test PCR, à J0** (dès leur identification), afin de démarrer sans délai les opérations de **contact-tracing.de**
- ⇒ si le **test est positif**. Pour les **contacts à risque**, une attention particulière devra être apportée, en cas de test négatif, à l'importance de **bien respecter la période de quarantaine de 7 jours** depuis le dernier contact à risque et sur la nécessité de **réaliser un test RT-PCR à J7**, à l'issue de cette période.
- ⇒ Pour les **cas confirmés** porteurs d'une de ces deux variantes, la **durée d'isolement est portée à 10 jours** et un **test de sortie d'isolement** doit être systématiquement réalisé.
- ⇒ La levée de l'isolement est alors conditionnée à l'obtention d'un résultat de test négatif (et en l'absence de fièvre depuis plus de 48h pour les personnes symptomatiques).
- ⇒ Si le **test revient positif**, l'**isolement est prolongé de 7 jours** après ce résultat. Un **test** à l'issue de cette deuxième période d'isolement (à J17) n'est alors **pas nécessaire** pour le retour à l'école.
- ⇒ Une **fermeture de la classe** est également mise en œuvre dès qu'un **élève est identifié comme contact à risque** d'un parent, d'un membre de la fratrie ou de toute personne vivant dans le **même foyer** que lui contaminé par une **variante sud-africaine ou brésilienne**. **Tous les enfants et le personnel sont testés à J0**. Si le test est négatif, il est recommandé, pour les enfants, de réduire les contacts et de rester à la maison autant que possible, de surveiller régulièrement la température et d'effectuer un test au moindre doute

Isabelle MARTIN  
Proviseur